

Ford Entretien+ Niveau de couverture

INTERVENTIONS DE MAINTENANCE	SEUIL ET INTERVALLE MINIMUMS	EXCLUSIONS SPÉCIFIQUES	
Révision FORD (Points de contrôle, remplacement Huile et filtre huile)	Selon le carnet d'entretien de votre FORD	Un apport d'huile est autorisé entre 2 révisions	
Changement du filtre habitacle			
Changement du filtre à air			
Changement du filtre à carburant			
Bougies d'allumage			
Liquide de refroidissement			Un apport est autorisé entre 2 révisions
Liquide de frein			
Filtre à particules (FAP ou DPF)			Fuites, bruyance, casse, choc. Autres éléments de l'échappement
Lave Glace			Un appoint est autorisé entre 2 révisions
Courroies, chaînes et galets d'accessoires et de distribution			
Liquide de boîte de vitesse automatique (Powershift)			
Additif filtre à particule et AdBlue			
Balais d'essuie-glace	12 mois		
Recharge climatisation	3 ans		
Ampoules	12 mois	Sauf lampes à décharge, Xénon et LED	
Batterie	3 ans		
Plaquettes et garnitures de frein, avant et arrière	40 000 km	Bruyance, vibrations	
Disques et tambours de freins, avant et arrière	80 000 km	Bruyance, vibrations, casse	
Rotules de direction et de suspension	60 000 km	Bruyance, casse	
Amortisseurs	60 000 km	Fuites, bruyance, casse	
Embrayage (pièces de friction)	80 000 km	1 seule fois pendant la durée du Contrat et pour 50% du coût de remplacement (pièces et mains d'œuvre)	
Arbres de transmission à cardans AV et AR (si applicable)	80 000 km	1 seule fois AV et AR pendant la durée du Contrat et pour 50% du coût de remplacement (pièces et mains d'œuvre)	
1 ^{er} contrôle technique obligatoire (48 mois)	À partir du 4 ^e mois		